

Chronique irrégulière... ...des jours de macronavirus

Numéro 123, Mercredi 13 octobre 2021

Un grand serviteur des crimes de l'Etat

Dès l'ouverture de son livre capital – *La Bataille de Paris* – Jean-Luc Einaudi ne s'y était pas trompé et dressait « Le parcours d'un criminel » en la personne de **Maurice Papon**.

Car celui qui se rengorgeait, comme beaucoup d'autres, d'être un grand *serviteur de l'Etat*, n'a finalement été qu'un exécuter des basses œuvres, un caméléon criminel, toujours prêt à manifester son enthousiasme et sa fidélité, quel que soit le régime en place, et à assumer, pour ce faire, un pouvoir discrétionnaire et meurtrier.

De la rafle, de l'internement et de la déportation de plus de 1.600 juifs de Bordeaux et de sa région, durant l'occupation, lorsqu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, jusqu'aux massacres des 17 octobre 1961 et 8 février 1962, à Charonne, en passant par la torture et les disparitions dans le Constantinois, l'abominable trajectoire préfectorale de ce fonctionnaire « exemplaire » et raciste ne cessera d'être jalonné de crimes contre l'humanité.

Ce personnage hautain et cassant, sûr de son pouvoir et de ses prérogatives, ne pouvait bien entendu agir sans le consentement des plus hautes autorités de l'Etat, que ce soit sous la Francisque de Pétain et Laval ou sous la Croix de Lorraine de De Gaulle et Debré.

Condamné, à Bordeaux en 1997, à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité, il n'aura jamais été inquiété pour toutes les autres abominations commises sous la IVe et la Ve République, dont il fut un chien de garde des plus féroces. De la fin de la IIIe République, période durant laquelle a commencé sa carrière, au ministère du Budget sous Giscard où celle-ci s'est achevée, il a, en quelque sorte, assuré la continuité du service public de l'ordre et de la répression.

Voici comment Maurice Rajsfus, dans un livre écrit à quatre mains avec Jean-Luc Einaudi, en 2001, évoquait les deux décennies à peine, séparant les années noires de l'occupation de celles de la fin de la guerre d'Algérie :

« De la francisque du maréchal Pétain à la croix de Lorraine du général de Gaulle, les policiers parisiens n'ont pas éprouvé de honte à changer de décoration. De la rafle du Vél'd'Hiv, le 16 juillet 1942, avec ses 13.000 victimes vouées à la mort, au pont Saint-Michel où des policiers jetèrent des Algériens à la Seine, le 17 octobre 1961, une répression sélective succédait à une action massive pour alimenter les camps d'extermination nazis.

D'un crime à l'autre, il aura fallu moins de vingt ans avant que les mêmes policiers parisiens retrouvent – parfois – leurs mauvais instincts. Après avoir pourchassé des Juifs, voués aux chambres à gaz, ces défenseurs supposés de l'ordre public traquaient des Algériens. Ce qui permettait de réactiver de sinistres souvenirs pendant les moments de

montée d'adrénaline, durant l'attente, dans les cars de police. » (In, **Les silences de la police**, de Jean-Luc Einaudi et Maurice Rajsfus, L'Esprit frappeur – Page 24)

Voici, également, ce qu'écrivait Jean-Luc Einaudi, dans un livre hommage à **Elie Kagan**, en 2001 :

« 17 octobre 1961. C'est un mardi et il pleut sur Paris. En ce début de soirée, le photographe Elie Kagan se trouve sur les Grands Boulevards, là où « y a tant de choses à voir » comme le chante Yves Montand. Mais il n'est pas là pour y flâner. Il a été prévenu, comme quelques journalistes, que les Algériens vont manifester à l'appel du FLN.

*Le préfet de police de la capitale du « pays des droits l'homme » s'appelle Maurice Papon. Il est en fonction à Paris depuis le mois de mars 1958 et fait figure d'exemplaire grand serviteur de l'Etat. Auparavant, durant presque deux ans, il a coordonné l'action des forces civiles et militaires dans l'Est algérien. Tortures, exécutions sommaires, zones interdites, camps de regroupement ont été le quotidien de la « pacification » conduite sous ses ordres. Il a mis à profit son expérience algérienne pour maintenir l'ordre à Paris. Depuis trois ans, l'action policière contre le FLN a pris le caractère d'une répression collective contre l'ensemble des Algériens de la région parisienne. Les rafles se succèdent. La torture s'est installée dans Paris depuis déjà des mois. Une force auxiliaire de police, composée de supplétifs d'origine algérienne encadrés par des officiers français, agissant sous les ordres du préfet de police, multiplie les exactions. Un camp d'internement fonctionne en plein bois de Vincennes. Elie Kagan se sent solidaire des Algériens raflés, méprisés, maltraités depuis déjà si longtemps dans les rues de Paris, dans l'indifférence ou l'hostilité de l'opinion publique française. L'enfant juif, qui a porté l'étoile jaune et miraculeusement échappé à la déportation et à la mort, continue à vivre en lui. Il sait reconnaître le racisme. Il ignore pourtant alors que le préfet de police du général de Gaulle a été autrefois, sous Pétain, l'organisateur des rafles de Juifs de la région de Bordeaux, de leur internement dans le camp de concentration de Mérignac, puis de leur déportation vers le camp de Drancy d'où ils sont partis pour l'extermination. Qui s'en est d'ailleurs soucié ? Quand, en août 1958, Maurice Papon a organisé des rafles d'Algériens et leur internement au Vel d'Hiv, seules quelques voix d'anciens résistants se sont élevées contre cette infamie, n'ayant pas oublié à quoi avait servi ce lieu quelques années plus tôt. (...) » (In, **17 octobre 1961**, de Elie Kagan et Jean-Luc Einaudi, Actes-Sud – Page 7)*

Alors que les violences policières, le racisme, le sexisme font système aujourd'hui au sein des différentes forces de l'ordre, qu'un contrôle de type colonial s'exerce dans nombre de quartiers, comme un héritage de la sale guerre d'Algérie, il est urgent que les crimes policiers et racistes commis à cette époque soient reconnus et dénoncés comme des crimes d'Etat.

Que l'actuel préfet de police de Paris, qui « ne laissera pas salir la police », cesse de glorifier les hauts faits des « grands anciens », banalisant en cela toutes les graves déviances anciennes et actuelles des forces de répression.

Philippe Rajsfus

Retrouvons-nous, toutes et tous, devant le cinéma Rex, métro Bonne-Nouvelle, dimanche 17 octobre 2021 à 15 heures, pour marcher vers le pont Saint-Michel